

## DOSSIER CONSULTATION

### MAPA DAE EHOTE 14-0001

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée, prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Les dispositions du CCAG relatives aux marchés publics de fournitures et de services connues à la date du lancement de la procédure sont applicables au présent marché.

Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) des Marchés Publics de fournitures courantes et services (**Arrêté du 19 janvier 2009** -JORF n°0066 du 19 mars 2009 et son annexe)

#### 1/ Expression du besoin :

**Le Centre Hospitalier de Périgueux souhaite mettre en place un système de transports de prélèvements médicaux par l'intermédiaire de poches plastiques**

**Lot unique : Poche plastique avec double poche pour transport de prélèvement**

- Sachet de transport de prélèvement double poche.
- Dimension minimum 18 x 25 cm environ
- Transparents
- PEBD (Polyéthylène basse densité) souple
- Fermeture adhésive
- Ouverture facile (préciser si amorce ou prédécoupage)
- Rabat poche sur le bon de prescription
- Etanchéité homologué (**fournir rapport d'essai**)
- Préciser unité de conditionnement des poches

#### 2/ Quantité :

Les quantités indiquées dans le catalogue des produits sont pour 1 an à compter de la date de notification, reconductible 1 fois par période de 12 mois.

Les quantités annuelles pourront varier de plus ou moins 30 %.

#### 3/ Variantes :

**Pas de variante**

#### 4/ Options :

Deux options sont proposées :

- **Option couleur :**

Le candidat pourra proposer une option pour les différentes couleurs qu'il possède pour ce type de produit et indiquera sa gamme de couleur disponible et le prix.

**Le candidat fournira des échantillons de sa gamme de couleur**

- **Option tête de liaison :**

Le candidat pourra proposer une option sur un principe de tête de liaison avec liasses détachables soudées par le haut. La tête de liaison comportera 2 trous pour permettre une fixation.

Le candidat proposera l'unité de conditionnement des liasses.

#### 5/Durée du marché :

La durée du marché est de un an à partir de la date de notification du marché. Il sera reconductible 1 fois par période de 12 mois.

Conformément à l'article 16 du Code des Marchés Publics et du décret n°2011-1000 du 25 août 2011, la reconduction du marché est tacite, et le titulaire ne peut s'y opposer. Dans le cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de non reconduire, et ce, au plus tard, 3 mois avant l'échéance annuelle.

#### 6/ Exécution du marché :

La prestation sera effectuée impérativement au vu d'un document intitulé « bons de commande », signé par le Directeur du Centre hospitalier ou son représentant. **Les commandes s'effectueront au fur et à mesure des besoins du service.**

#### 7/ Lieu d'exécution ou de livraison :

**Centre Hospitalier de PERIGUEUX**

**Magasin Central**

81 Avenue Georges POMPIDOU

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

#### 8/ Critères d'attributions :

A partir des critères de jugement des offres pondérés de la manière suivante :

**1/ Qualité des produits (50%)**

**2/ Prix (30%)**

**3/ Délai de livraison (20%)**

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU- CS 61205 24019 PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr), [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

et

[www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)

**L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire.**

Le candidat ne sera définitivement retenu qu'après production de divers documents conformément à l'article 46 du code des marchés publics.

Il s'agit :

1. Des certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ces obligations fiscales et sociales (imprimé NOTI2 ou 3666).
2. La déclaration figurant à l'article D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du Code du Travail relative contre le Travail dissimulé.

Document à produire impérativement tous les 6 mois jusqu'à la fin d'exécution du marché.

**Le candidat dispose d'un délai de 7 jours ouvrables (jour de demande exclu) pour produire ces documents. Dans le cas contraire, son offre sera rejetée et il sera fait appel au candidat placé en second et ainsi de suite.**

**8/ Date limite de remise des offres : Vendredi 11 juillet 2014 à 16h00.**

**9/ Délai de validité des offres : 120 jours**

**10/ Adresse où les offres doivent être remises :**

*Cellule des Marchés*

*Direction des Achats*

81, avenue Georges Pompidou

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

**11/ Document à fournir :**

**Le DC2 ou un document équivalent**

**12/ Pièces constitutives du marché :**

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante

**1/ Le bordereau de prix**

**2/ Le présent cahier signé par le candidat**

**13/ Modalités d'établissement des prix :**

Les prix de règlement s'entendent nets Toutes Taxes Comprises, franco de port et d'emballages au Centre Hospitalier de PERIGUEUX.

Les prix sont fermes pour la première période annuelle.

La demande de révision des prix est laissée à l'initiative du titulaire du marché.

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205 -24019 PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr) , [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

et

[www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)

Les prix pourront être révisés annuellement selon les présentes modalités :

Par rapport au barème du titulaire

Le titulaire fera connaître par courrier avec Accusé de Réception, au plus tard 3 mois avant l'expiration de l'année en cours, les révisions de prix proposés à la baisse ou à la hausse au pouvoir adjudicateur. Au-delà de ces dates, les prix en vigueur seront reconduits.

▀ Clause de sauvegarde.

Dans l'hypothèse d'une hausse de prix, si l'augmentation des prix NET proposés Hors Taxe est supérieure à 1,5%, après étude du marché et des conditions économiques, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas reconduire le marché, sans indemnité pour le titulaire.

#### **14/ Délais et modalités de paiement :**

Les paiements s'effectueront par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est fixé à **50 jours** à compter de la réception de la facture.

En cas de dépassement du délai global de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage

#### **15/ Comptable assignataire :**

Le comptable assignataire chargé du règlement des factures est :

**Monsieur l'inspecteur divisionnaire**  
**Trésorerie de Périgieux Etablissements Hospitaliers**  
**80, avenue Georges Pompidou**  
**CS 81 100**  
**24009 PERIGUEUX CEDEX.**

#### **16/Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :**

Mlle ROUMAGNAC

Directeur des Achats

Tel : 05.53.45.27.78 (secrétariat)

Fax : 05.53.45.26.74

Mail : [da.se@ch-perigueux.fr](mailto:da.se@ch-perigueux.fr)

Bureau des Produits Hôteliers

Direction des Achats

Tel : 05.53.45.26.78

Fax : 05.53.45.26.74

#### **17/ Attribution de compétences :**

En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent cahier des charges, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile du Centre hospitalier de PERIGUEUX.

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU- CS 61205 24019 PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr), [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

et

[www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)

### 18/ Lieu où l'on peut retirer le dossier

*Direction des Achats*

**Bureau des Produits Hôteliers**

81, avenue Georges Pompidou

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05.53.45.26.78- Fax : 05.53.45.26.74

**Le Dossier de consultation peut être téléchargé sur le site du Centre Hospitalier de Périgueux à l'adresse suivante :**

**Sur le site du Centre Hospitalier :**

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr)

« Marchés publics »

**Ou**

**Sur la plate forme de dématérialisation :**

<http://www.achatpublic.com/>

« Salle des marchés » entreprises

**Retrait des dossiers**

**N° de référence de la consultation : MAPA DAE EHOTE 14-0001**

### 19/ Echantillon :

Les échantillons au nombre de 100 devront faire l'objet d'un envoi séparé par les candidats et parvenir impérativement avant le 11 juillet 2014.

Les échantillons devront être munis d'une étiquette comportant les informations suivantes :

- le nom du candidat
- la référence produit
- le numéro du lot

Les échantillons feront l'objet d'un bordereau spécifique précisant :

« ECHANTILONS »-« POCHEs PRELEVEMENTS »-« MAPA DAE EHOTE 14-0001

Les échantillons seront envoyés à l'adresse suivante :

**Centre Hospitalier de PERIGUEUX**

**Magasin Central**

81 Avenue Georges POMPIDOU

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

L'examen des échantillons ou essai débutera après l'acceptation des candidatures.

Les échantillons consommés des candidats non retenus seront payés sur production d'une facture au prix de l'offre.

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-CS 61205 -24019 PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr) , [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

et

[www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)

Les échantillons non utilisés seront, à reprendre par les candidats non retenus, dans un délai de trois mois  
Après la date de publication des résultats.

Fait à Périgueux, le

**LE CANDIDAT**

**Mention manuscrite**

**"LU ET APPROUVE"  
et signature**

**Le Directeur des Achats**

**Anne-Marie ROUMAGNAC**

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU- CS 61205 24019 PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

[www.ch-perigueux.fr](http://www.ch-perigueux.fr), [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

et

[www.journal-officiel.gouv.fr/](http://www.journal-officiel.gouv.fr/)